

MONT-DE-MARSAN : VILLE AUX TROIS RIVIERES

LA PLACE-FORTE MONT-DE-MARSAN FUT CONSTRUITE AU CONFLUENT DE DEUX RIVIERES. CE CARREFOUR FLUVIAL, PROPICE À L'OCCUPATION HUMAINE, PERMET DE CONTRÔLER LA CIRCULATION DES HOMMES COMME DES MARCHANDISES TANT PAR VOIE D'EAU QUE PAR VOIE TERRESTRE TOUT EN PRÉSENTANT DES AVANTAGES DÉFENSIFS CERTAINS. AU FIL DES SIÈCLES, LES MONTOIS, ENTOURÉS D'EAU, AMÉNAGÈRENT LEURS RIVIERES POUR LEURS BESOINS.

■ LE CONFLUENT

Il est fréquent de constater que les villes et les villages se sont installés là où l'eau était disponible. L'histoire décrit souvent l'installation des populations le long des cours d'eau, puis le développement des activités économiques pour des raisons de facilités de transports, d'accès à l'énergie... L'organisation de l'implantation humaine en Marsan a suivi cette logique. Un confluent ou point de confluence, lieu où se rejoignent plusieurs cours d'eau, était souvent un point stratégique choisi pour l'établissement d'une ville. Au Moyen Âge les cours d'eau étaient les voies de communication les plus importantes, avant même les routes. Ainsi Mont-de-Marsan se trouve au confluent de la Douze et du Midou, qui forme une vaste presque-île de 400m de long sur 225m de large. La Douze est formée à Roquefort de la Doulouze et de l'Estampon. Le Midou est une rivière qui prend sa source en Armagnac, à Armous-et-Cau dans le département du Gers, et qui s'unit à la Douze 105 km plus en aval à Mont-de-Marsan. Son nom historique est le *Midour* mais le *r* final ne se prononce pas en gascon d'où l'écriture *Midou*.



La Midouze est navigable depuis le confluent jusqu'à son embouchure dans l'Adour, au Hourquet¹.

■ DES RIVIÈRES PROTECTRICES ET BIENFAISANTES

Les deux rivières, ceinturant le bourg initial, ont toujours constitué une protection naturelle pour les Montois. Pour compléter cette défense originelle, des barrages, permettant de mettre en eau le système des douves de la ville et des Tenailles, furent installés sur la Douze et le Midou.

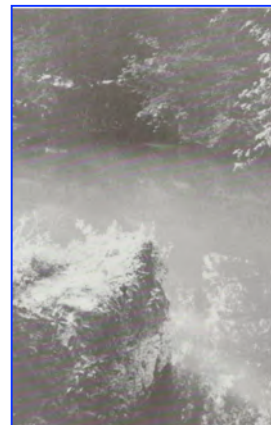
La proximité des rivières permettait aux habitants de cultiver une terre assez fertile et de bénéficier d'une ressource en eau toute l'année. La situation en presque île offrait, elle, l'avantage de pouvoir regrouper les troupeaux dans un lieu facile à surveiller où les bêtes pouvaient facilement s'abreuver.

■ LES PONTS

Un pont est une construction destinée à relier deux points séparés par un cours d'eau, une dépression. Les ponts tracent des routes, enjambent des voies d'eau, relient les rives ou marquent les frontières. Qu'ils soient matériels ou symboliques, les ponts font et défont les territoires. Les ponts jouent un rôle essentiel dans la construction de l'espace. Souvent métaphoriques du lien ou du passage, les ponts en disent long sur les relations entre les sociétés et leurs espaces. L'implantation de Mont-de-Marsan au niveau d'une zone de confluence, entre la Douze et le Midou, donne un rôle essentiel aux ponts de la ville. Chaque extension de la ville fut synonyme de construction d'un nouveau pont. D'abord en bois ils furent par la suite reconstruits et agrandis en dur.

Le pont de la « May-de-Diu » ou de la « Mère de Dieu »

C'est le plus ancien pont connu. Au Moyen Âge il permettait, moyennant paiement, d'enjamber la Douze et de pénétrer dans la ville par la porte de Roquefort² qui était l'entrée principale. Cette voie d'accès passait entre l'ancien couvent des Clarisses et la partie est des fossés. A l'origine c'était certainement le seul pont de la ville, ce qui explique que les Montois ne lui attribuèrent un nom que très tardivement. Lors de la construction, au XVI^{ème} siècle, des bastions de la Tenaille, il fut privé de débouché et désaffecté. Dès le XVII^{ème} siècle il semble que le pont fut en ruine. Aujourd'hui les restes d'une pile sont encore visibles dans le parc Jean-Rameau.



Le pont Gisèle-Halimi

Pour enjamber le Midou et relier le bourg rive gauche avec le castelnau, un pont fut certainement construit au XII^{ème} ou au XIII^{ème} siècle. Ce pont, long d'environ 35m et formé de deux arches en arc brisé, était en pierre coquillière ce qui le rendait très résistant. Malgré tout, des réfections furent nécessaires dont celle signalée en 1624. Sa fonction était avant tout

¹ Mont-de-Marsan - Le Hourquet : 42 955 mètres. Le Hourquet se trouve juste après Tartas.

² Située au niveau de l'actuel square des Anciens Combattants.

défensive ce qui explique son étroitesse³. Cette étroitesse, qui ne permettait pas « le croisement des charrois dans les deux sens », entraîna la démolition du pont en 1816⁴.

Entre-temps, en 1810, un nouveau pont fut construit plus à l'est⁵ sur décision de Napoléon 1^{er}. Ce pont, d'une seule arche de 22m, faisait 9,36m de large. En 1898, un nouvel élargissement fut effectué. Il se trouve dans l'alignement des actuelles



place Charles-de-Gaulle et rue Léon-Gambetta. Ce pont a reçu plusieurs noms : pont du Bourg, pont d'Union (sur le plan de Panay), Pont-Neuf, pont de l'Hôtel de ville, pont de la Ville...

Le pont de Saint-Jean-d'Août

Bien que ce pont ait été détruit au début du XIX^{ème} siècle et que nous n'ayons que peu d'information dessus, il semble, au vu du dessin de M. Delor qui le représente⁶, qu'il fut un des plus vieux ponts de Mont-de-Marsan.

Il accompagnait le système défensif de la porte Campet.

Reconstruit au début du XIX^{ème} siècle, il fut élargi et restauré en 1853.

Il s'est appelé pont de la porte Campet et pont des Landes.



Le pont de Nonères

Sur le plan cadastral daté de 1811 de l'ancienne commune de Nonères figure cet ouvrage en bois. Il fut restauré par Mont-de-Marsan (suite à

l'annexion de Nonères) en 1870⁷, 1888 et 1905. Il s'effondra, suite à de nombreuses inondations, dans la première moitié du XX^{ème} siècle.

Le pont de Pémégnan

Il figure sur le plan cadastral napoléonien de 1811 de Saint-Médard-de-Beusse. D'après les souvenirs de M. Laurent Baptistan, natif du quartier, cette simple passerelle formée de tronc de pins, aurait disparu avant la guerre de 1914-1918.



³ 3,80m environ pour 5,80m sur la pile centrale entre les deux piles triangulaires.

⁴ La tête du pont est encore visible sous la Minoterie.

⁵ Le déplacement est de 20m dans la partie nord et de 10m dans la partie sud.

⁶ Cf *l'Aquitaine historique et monumentale*, Dufourcet et Caumont.

⁷ En particulier avec des pièces provenant de la démolition de l'ancien pont de Pémégnan.

Le pont du Lycée

Construit en 1819 en bois de pin, il fut reconstruit en 1827 en bois de chêne. Une trentaine d'années après, en 1858, le Conseil municipal vota une nouvelle réfection en bois.

Le matériau de construction faisait de cet ouvrage plus une passerelle permettant aux piétons la traversée de la Douze qu'un vrai pont. En effet les voitures ne pouvaient l'emprunter et étaient obligées de passer par le pont de Saint-Jean-d'Août. La construction du pont en pierre date de 1871.

Le nom primitif de ce pont était pont de la Pépinière.

La passerelle de Saint-Médard

Sur le plan cadastral de 1811, cet ouvrage en bois figure sous la mention de « Vieux Pont ». A l'époque, il permettait aux habitants situés sur la rive droite de rejoindre la rive gauche et le bourg de Saint-Médard-de-Beause. Il fut reconstruit en 1888, avec un tablier en bois sur des piles en maçonnerie, puis réparé à de nombreuses reprises (1896, 1900, 1903, 1933...).

Le pont des Droits de l'Homme

Sa construction fut liée à l'importance prise par Saint-Jean-d'Août au XIX^{ème} siècle. Dès 1811, un projet de pont reliant ces deux parties de ville fut dans les esprits. Cependant il fallut attendre 1832 pour voir ce projet aboutir. A cette date un premier ouvrage en bois fut construit sous la direction de François Xavier de Silguy, ingénieur en chef des ponts et chaussée. Comme il jouxtait la place du Commerce, il fut baptisé du même nom. Le quai tout proche, prit peu de temps après le nom de Quai Silguy.



En 1868, la vétusté du pont de bois nécessita sa reconstruction en maçonnerie. On prit bien soin de le surélever afin de pallier les crues de la Midouze⁸.

Sur les tympanes du pont, élargis à plusieurs reprises, on trouve les armoiries de la ville et la date de sa construction : 1869.

Le pont Delamarre

Il fut construit en bois en 1842 sous l'impulsion du Préfet Delamarre qui lui donna son nom ainsi qu'au boulevard qui le traverse.

Le pont de bois fut remplacé par un pont en pierre en 1873.

Il a porté les noms de pont de l'abattoir et de pont de l'ancien abattoir.

⁸ La terrasse actuelle du « Bistrot de Marcel » dénivelée de plus d'un mètre par rapport à la rue, correspond au niveau du premier pont.



et
rés
ent.
endu
M.
seil
ver,
le
non

La passerelle de la Préfecture

Les culées en maçonnerie de cette passerelle en fer construite en 1844 proviennent des pierres du pont de la May de Diu qui se trouvaient dans le lit de la Douze.

La réalisation de cet ouvrage privé permit de relier l'Hôtel de la Préfecture sur la rive gauche de la Douze à ses jardins qui étaient situés sur l'autre rive dans le parc de la Pépinière départementale (futur parc public Jean-Rameau).



Le pont de la Hiroire

Il ne figure pas sur le plan de 1811. Il fut reconstruit en 1879 en pierres coquillières de la carrière voisine de Fatigue. Des travaux de consolidation sont signalés en 1887.

Le pont de Mi-Carrère

Ce pont de chemin de fer fut réalisé avant l'ouverture de la ligne ferroviaire Mont-de-Marsan / Roquefort en 1882.

Le pont Saint-Louis

Dès 1877, en raison de l'importance prise par les quartiers de Saint-Jean-d'Août et de la route de Bayonne, le Conseil municipal parla de les réunir par un pont. Ce projet n'aboutit qu'en 1886-1887 et le pont, en fer, fut terminé en 1890⁹. Bien qu'il serve au passage de véhicules de toute sorte, il porta le nom de passerelle de Saint-Jean-d'Août, de passerelle Saint-Louis ou de passerelle de Rigole.



Le pont du Manot



Afin de faciliter l'exploitation de la forêt landaise, un projet de voie ferrée entre Mont-de-Marsan et Luxey vit le jour au début du XX^{ème} siècle. Cette ligne de chemin de fer devait enjamber la Midouze ce qui entraîna la construction du Pont du Chemin de fer de Luxey avec des culées maçonnées et un tablier en fer¹⁰.

⁹ Un pont en béton le remplace en 1974.

¹⁰ Après la désaffectation de la voie ferrée en 1974 et la création d'une voie routière, le tablier du pont est reconstruit en 1992.

■ LES RUISSEAUX

A Mont-de-Marsan, de nombreux quartiers et de nombreuses fermes étaient sillonnés de cours d'eau mineurs qui divisaient ces terres en sections. Ce découpage rendait l'accès aux différentes parcelles difficile à la fois pour les hommes mais aussi pour le bétail. La majorité des ruisseaux montois, pour la plupart affluents des trois rivières, furent aménagés au moyen de ponceaux¹¹ ou de buses¹². Ces ruisseaux portent le nom de Larrouquère, Bordes, Nonères, Saint-Anne (ponceau appelé pont de Saint-Anne), Baradé, Ambos, Pillon (ponceau appelé « pont rouge »¹³), Hourès, Courtabilat, Hiroire.



■ LES LAVOIRS

L'abondance des sources montoises a permis à la population locale de disposer d'eau sans avoir à entreprendre de grands travaux. L'ensemble source/lavoir/abreuvoir servait à tous les besoins de la famille comme à ceux des animaux : travaux ménagers, alimentation, arrosage, abreuvoir pour les troupeaux, vivier à poissons...

Les lavandières, qui étaient les premières utilisatrices de ces lavoirs, avaient de l'ouvrage tous les jours, fourni par les

différentes familles chez qui les chemises et le linge de corps devaient être propres. La grande lessive des draps se faisait une fois par trimestre, pendant deux journées de suite car il fallait faire bouillir le linge avec de la cendre puis le nettoyer au savon de Marseille à grands coups de battoir dans l'eau claire.

Les lavoirs publics furent longtemps de véritables lieux de vie où, les langues allaient bon train. Quelques proverbes gascons :

- Cau ha la bugade per tems ou lou linje se-n tourne hems
- *Il faut faire la lessive à temps ou le linge devient fumier*
- Au labedé tout que s'y sab, lou boun e lou méchan plap
- *Au lavoir tout s'y sait, bonne et mauvaise tache...*
(les traces laissées sur le linge étaient la source de cancans)
- Labedoure qui tourne de l'arriu que-s minjeré l'omi tout biu
- *Laveuse qui rentre du ruisseau dévorerait son mari vivant*

Parfois on voulait laver l'honneur comme on lave le linge et on entendait...

- Hemne ou bugade qu'a besouy d'esta trucade
- *Femme ou lessive a besoin d'être frappée*
- Que soun estats blanquits à mediche bugade
- *Ils ont été blanchis à la même lessive* (en parlant de deux compères de même acabit)

Mais toute dame sérieuse n'attachait aucune importance aux bruits colportés dans le lavoir public :

¹¹ Un ponceau est une grande pierre posée entre deux rives d'une rivière et qui sert de pont.

¹² Conduit de gros calibre en ciment, céramique, fonte, etc. qui sert à l'écoulement d'un fluide.

¹³ Du sang aurait coulé sur ce pont lors d'un assassinat...

- Bruts de labedé, bruts d'arré
- *Cancan de lavoïr, cancan de rien!*

Le lavoïr du Bourg-Neuf (dans les douves le long de la rue des Remparts)

Figurant déjà sur le cadastre de 1811, c'est certainement le plus vieux de Mont-de-Marsan encore existant. Ses deux bassins sont alimentés par une fontaine où on peut lire gravé dans la pierre « 1734 ». Ce lavoïr fut reconstruit en 1894 sur les plans de Henri Dépruneaux, architecte de la ville.

Le lavoïr de la cale (cale de l'abreuvoir)

En 1869, pour remplacer le lavoïr de la Fontaine du Bourg « disparu » de la Grande Place¹⁴, la municipalité décida d'en édifier un autre, entre le pont de l'Hôtel de Ville et le pont du Commerce. Ce lavoïr

Ils ont dit

« Au moyen d'une surélévation d'environ 1,50m qui serait donnée au trottoir actuel qui sert de passage aux piétons, le nouveau lavoïr pourrait facilement être logé au-dessous et disparaître en partie aux yeux du public; en donnant à la portion avançante la forme elliptique, on parviendrait à masquer complètement le lavoïr et produire un effet architectural ne choquant nullement la vue des passants. Le dessus du lavoïr sera fermé d'une

est alimenté par les sources d'eau vive recueillies ou captées à la sortie des propriétés environnantes et réunies dans le bassin au moyen d'aqueducs souterrains.

Le lavoïr de Nonères ou de la Pépinière ou du Pont de la Pépinière (dans le parc Jean-Rameau)

La construction de ce lavoïr eut lieu en 1860. La charpente en bois fut remplacée en 1934. Sur la commune de Nonères existait un lavoïr plus à l'est dans la Pépinière (il figure sur le cadastre de 1811 de cette commune).

Le lavoïr de Rigole ou de Tambareau (en contrebas de la rue de Lagrange)

Jusqu'en 1866 il était sur la commune de Saint-Pierre-du-Mont. En 1907, le lavoïr fut déplacé et reconstruit sur les plans de Henri Dépruneaux, architecte de la ville. En 1934 il fut de nouveau détruit et reconstruit.

Le lavoïr de la fontaine, de la porte Campet ou de la Tannerie (en contrebas de la place Raymond-Poincaré)

Situé au bord de la Douze, il existait déjà au XIX^{ème} siècle car il figure sur le cadastre de 1811 sous le nom de « Fontaine ». Des travaux y sont signalés en 1845 et 1868.

Le lavoïr du quai (cale des Chalands)

Aucune trace sur la réalisation ou la vie de ce lavoïr, sans doute postérieur à 1845 puisqu'il ne figure pas sur le plan cadastral de cette année. Bordé d'immeubles des deux côtés, c'est le seul lavoïr montois emprisonné dans le tissu urbain. Il est alimenté par la source de la fontaine de Laburthe et les eaux pluviales qui s'écoulent dans deux bassins, un grand et un petit.

Le lavoïr de Saint-Médard (avenue Jean-Dupouy)

C'est le plus récent des lavoïrs montois puisqu'il date de 1939. Il n'est pas alimenté par des sources mais par l'eau de ville.

¹⁴ Actuelle Place du Général-Leclerc.

D'autres lavoirs existaient à Mont-de-Marsan mais ont été détruits. C'étaient les lavoirs de Saint-Jean-d'Août, de Brouchet, du port, de la fontaine du bourg, de la route de l'hippodrome, de la Capère, du Rond et du Sablar.

■ LA MINOTERIE

Depuis la culture des céréales, la farine est l'élément de base pour nourrir les hommes. Elle servit très tôt à la confection de galettes ou de bouillies. Pour obtenir de la farine, les hommes utilisaient la technique du concassage. Celle-ci fut remplacée par le broyage à l'aide de moulins. Les premiers moulins utilisaient la traction humaine ou animale. Grâce à l'évolution de la technique, les moulins utilisèrent petit à petit l'énergie hydraulique qui avait l'avantage d'être plus constante que l'énergie animale et d'avoir un pouvoir d'écrasement plus important. L'existence du moulin à eau est attestée, peu avant l'ère chrétienne, en Syrie. Au Moyen Âge, la présence d'un moulin ou la possibilité d'en construire un était un préalable obligatoire pour l'édification d'une nouvelle ville car il servait à préparer la nourriture des futurs habitants.



L'existence du moulin à eau de Mont-de-Marsan, d'après l'ingénieur Panay, remonterait au X^{ème} siècle, avant même la fondation de la ville.

L'épaisseur de ses murs dans la partie basse laisse à penser qu'il était fortifié comme les autres constructions autour du confluent. Au moment de la révolution, le moulin, en très mauvais état, fut vendu au « citoyen » Jean Bié¹⁵.

En juillet 1840, le Marquis de Cornulier acheta à M. Bié la chute d'eau et le moulin¹⁶ (à l'époque accolé à la tête du vieux pont et tourné vers la cale de l'abreuvoir) pour réaliser son rêve : créer une minoterie afin de traiter sur place le grain récolté.

En 1847, le moulin à farine, devenu minoterie¹⁷, fut entièrement détruit par un violent incendie. Le marquis rebâtit cette minoterie telle qu'elle existe aujourd'hui. En 1894, elle fut vendue à M. Lapelle-Lateulère¹⁸ qui, en 1907, acheta le terrain contigu à la Rotonde où il construisit sa maison, *Mirasol*. De là, disait-il, « je peux contrôler la bonne marche de la minoterie qui tourne jour et nuit ». En effet, le moulin produisait l'électricité de sa maison et « s'il y avait problème à *Mirasol*, il y avait problème à la minoterie ! ». Tandis que M. Lapelle-Lateulère



¹⁵ Négociant qui a acheté la grande bâtisse donnant sur la Midouze, qui abrite aujourd'hui les services techniques (rue du Maréchal-Bosquet).

¹⁶ Le moulin à du être racheté à l'Etat par un négociant.

¹⁷ Le terme minoterie désigne l'activité de fabrication de farine. Ce terme s'est également appliqué par métonymie aux établissements de production de la farine remplaçant les anciens moulins.

¹⁸ Avant d'acheter la Minoterie aux héritiers du Marquis de Cornulier, M. Lapelle-Lateulère avait été associé avec le Marquis avec délégation de direction. Il connaissait donc bien le fonctionnement de la Minoterie lorsqu'il en fit l'acquisition.

fabriquait la farine, « le voyageur »¹⁹ partait à cheval livrer la farine aux boulangers montois mais aussi aux villages alentours : Cazères, Grenade, Aire-sur-l'Adour... Le métier était dur, les Gersois faisaient une forte concurrence. Il devint encore plus dur lorsque les énormes camions remplacèrent les attelages de chevaux. A chaque arrivée de blé par le train, il fallait déplacer un agent de ville pour régler la circulation de la gare à la minoterie, mais aussi de la minoterie jusqu'au grenier à grains, rue Saint-Vincent-de-Paul²⁰.

Les cours d'eau de Mont-de-Marsan furent, tout au long du Moyen Âge, aménagés avec des moulins. Par exemple on trouvait un moulin à eau à Saint-Jean-d'Août sur le ruisseau de Dambos mais aussi un moulin à huile. Ces moulins n'étaient pas tous autorisés et, en 1634 « tous les propriétaires qui possèdent des moulins en la juridiction de Mont-de-Marsan seront assignés en la Chambre²¹ pour y porter tous les titres en conséquence desquels ils ont fait construire »²². Au Moyen Âge, la plupart des moulins à eau étaient d'origine seigneuriale ou dépendaient de monastères, qui devaient nourrir une importante population. En effet, il fallait disposer juridiquement du cours d'eau et pouvoir faire face aux frais de construction et d'entretien. De plus, les seigneurs, usant de leurs pouvoirs de commandement (appelés le ban), instauraient à leur profit certains monopoles. Le plus ancien et le plus répandu de tous était celui du « moulin banal » : tout le blé récolté dans un certain périmètre du moulin, devait y être amené et moulu contre redevance. Cette redevance s'appelait le droit de banalité, reversée d'une part au maître de l'eau, le seigneur et au maître des meules, le meunier. Ces lourdes contraintes expliquent la prolifération de moulins hors la loi sur le territoire montois.

■ LES ABORDS DES RIVIÈRES

En 1812, le Conseil municipal décida de la création d'une promenade le long du Midou. Le projet n'aboutit pas mais cette décision prouve que les Montois ont toujours aimé utiliser les berges de leurs rivières, peu propice aux habitations, pour en faire des lieux de détente et de promenade.



Le parc Jean-Rameau

Inscrite dans une boucle de la Douze, la pépinière départementale fut créée en 1813

par le Département. Elle devint un espace de promenade prisé par les Montois. En 1895, la ville acheta ces terrains au Conseil général et aménagea un jardin public, le parc de la Pépinière, qui prit en 1934 le nom du romancier et poète landais Jean Rameau.

La promenade du 21 août 1944

Bordant le Midou, ce coin de ville, récemment aménagé, est depuis très longtemps un lieu de détente au bord de l'eau en plein centre ville. En 1813, le Comte d'Angosse, préfet des Landes envisagea de créer une promenade, les « Allées d'Angosse », le long de la rivière entre la Minoterie et l'actuelle promenade du 21 août 1944. Le préfet souhaitait aussi que cette

¹⁹ Surnom donné à M. Labrit, gendre de M. Lapelle-Lateulère.

²⁰ Aujourd'hui centre d'Art contemporain.

²¹ Chambre des comptes de Pau.

²² Extrait du registre de la Chambre des comptes de Pau, arrêts de 1632 à 1638. Archives des Pyrénées-atlantiques, série B.

promenade se prolonge par un jardin dans les anciens fossés, entre le Midou et la Douze. Ce projet n'a jamais été réalisé.

Le chemin de Halage

L'abandon du port au début du XX^{ème} siècle conduisit à une reconversion du chemin de halage. Il perdit sa fonction initiale qui était de permettre le tractage des *galupes* pour devenir un lieu de promenade sur la rive droite de la Midouze.



■ L'EAU POTABLE

C'est en remontant en 1884, que l'on peut trouver la trace d'un début d'organisation de distribution de l'eau à Mont-de-Marsan. Le maire de la ville M. Pazat signa un accord avec la société anonyme des Forges et Fonderies d'Aubrives afin de créer un établissement d'eau et d'installer les équipements nécessaires à la distribution de l'eau destinée aux services publics et aux habitants de Mont-de-Marsan.

En 1888, suite à la dissolution de la société anonyme des Forges et Fonderies d'Aubrives, la ville de Mont-de-Marsan reprit à son compte la gestion de la distribution de l'eau.

Réservoir enterré de Harbaux (1887)

A partir de 1927, l'alimentation en eau de la ville fut assurée par le débit des sources naturelles (place de la Poste²³) qui fournissaient un débit de 1400 m³ par jour, ce qui était suffisant pour une population de 10 000 habitants. Par la suite, elle fut complétée par l'installation de nouvelles pompes sur les deux sites.

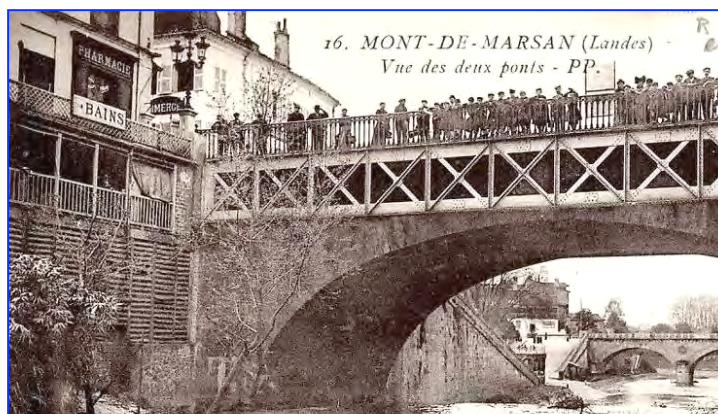
En 1934 le premier château d'eau fut construit à Harbaux.

En 1937, afin de garantir à la population la qualité sanitaire sur la ville de Mont-de-Marsan fut confiée au service municipal des eaux. Le règlement intérieur fut rédigé sous l'autorité de Jean Larrieu, maire de Mont-de-Marsan.

Zoom sur ...

LA SOURCE D'EAU MINÉRALE MONTOISE

Il existe à Mont-de-Marsan des sources d'eau minérales ferrugineuses et froides²⁴. Ces sources doivent leur origine à une dissolution produite par les eaux sur les dépôts de minerai de fer oxydé que renferme le sable quartzueux des Landes. Au milieu du XVIII^{ème} siècle, Jean Betbeder²⁵, médecin montois, réalisa une étude sous le nom de « *Dissertation sur les eaux minérales de la porte Campet* ». Dans cet ouvrage il préconisait la création d'un établissement de bain. Ce dernier fut réalisé sous le nom de *bains minéraux*. En 1823 on trouvait 4 autres établissements de bains : les *bains de*



²³ Ancienne place de la Fontaine. Actuelle place du Général-Leclerc.

²⁴ Près de l'actuel carrefour du boulevard d'Haussez et de l'avenue du Colonel K.W.-Rozanoff.

²⁵ Futur professeur et doyen de l'École Royale de Médecine de Bordeaux (1760).

la Pépinière, les bains Delor, les bains Noinski et les bains Roussoulet.

En 1939, le Conseil municipal vota un emprunt destiné à réaliser, au coin de la rue Augustin-Lesbazeilles et du boulevard Delamarre, le dernier établissement de bains montois : les « bains-douches ».

Les établissements dans lesquels était utilisée cette eau minérale ne recevaient des malades qu'accidentellement.